



RAPPORT D'ACTIVITES 2009

LA M.A.I.J.

MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS SUR
LE LOGEMENT DES JEUNES

PARU EN 2010

QU'EST-CE QUE LA M.A.I.J. ?

Créée depuis Octobre 2004, la MAIJ est un CLLAJ, Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, qui agit sur le territoire Voironnais-chartreuse au sujet du logement des jeunes de 18 à 30 ans.

La MAIJ a pour mission principale d'Accueillir, d'Informier et d'Orienter (AIO) le public jeune qui lui est adressé.

Cette entité est rattachée à la résidence Jeunes « les Noyers verts » à Voiron, est peu servir d'outil d'évaluation concernant les problématiques de logement, pour l'équipe de ce dernier.

La MAIJ a connu en 2009 des changements de personnel. En effet de son origine à juillet 2009, elle a été assurée par une la même personne, puis de juillet 2009 à décembre 2009 par une éducatrice spécialisée, et pour finir par une CESF en CDI arrivée en décembre. Celle-ci travaille à mi temps. Un accueil est assuré à la résidence jeunes, mais, des permanences sont également effectuées, tous les 15 jours, sur le Pays Voironnais pour plus de proximité auprès des jeunes, et des partenaires.

- La Maison de l'Emploi de Voiron, le mercredi de 14h00 à 16h00 ;

- Le C.C.A.S. de Moirans, le mercredi de 10h00 à 12h00 ;

- Le C.C.A.S. de Rives, le mardi de 10h00 à 12h00 ;

- Le C.C.A.S. de Tullins, le lundi de 14h00 à 16h00 ;

- Le C.C.A.S. de Voreppe, le mardi de 10h00 à 12h00.

Et un jeudi par mois de 14h00 à 17h00 au Relais Emploi de Rives.

La M.A.I.J. a également une dynamique collective par des interventions ponctuelles au sein d'organismes de formation.



Le territoire de la M.A.I.J. :
La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

L'ADHESION À L'U.R.C.L.L.A.J. :

La M.A.I.J. adhère à l'Association des C.L.L.A.J. (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) de Rhône-Alpes (U.R.C.L.L.A.J) depuis 2006.

Cette adhésion permet au travailleur social de la M.A.I.J de développer son réseau par des rencontres bimensuel avec les différents C.L.L.A.J du Rhône-Alpes. Ces réunions ont pour principe de favoriser les échanges par le partage des pratiques professionnelles et d'informations concernant la thématique logement (les différentes lois existantes, les aides financières possibles...).

L'U.R.C.L.L.A.J a développé son site internet et donne la possibilité à ses adhérents, telle que la M.A.I.J, d'avoir sa page de présentation des missions effectuées auprès du public jeunes qui lui est adressé. Cet outil s'avère important pour se faire connaître auprès des jeunes, une génération souvent habituée à « surfer sur le net ». De plus, un tel support est utile pour les structures de proximité afin d'orienter le public sur ce dispositif.

Nous vous invitons à le consulter :

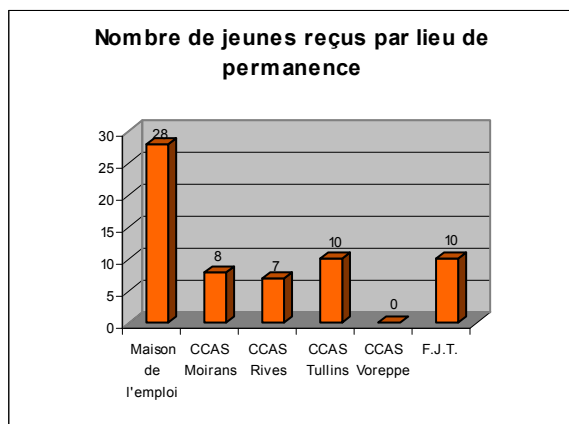
www.cllaj-rhone-alpes.com

Un outil statistique a été mis en place par l'association en 2008. Ce logiciel permet de recueillir des données sur la situation des jeunes vus en entretien et d'aborder le parcours de ceux-ci à un accès éventuel à un logement. Un tel point s'avère précieux pour mesurer l'impact de la M.A.I.J

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Fréquentation des lieux de permanences

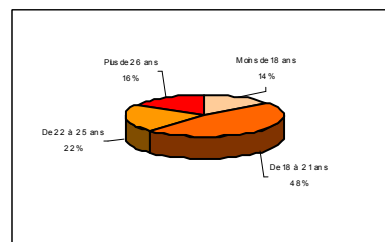
- Le nombre de jeunes reçus en entretien individuel est de **68**, sur l'ensemble de l'année.
5 jeunes n'ont pas honorés leur rendez-vous.
78 % des jeunes ont été reçus dans le cadre des temps de permanences.
22 % ont été accueillis en dehors des horaires fixés



Cette année, le lieu de permanence le plus fréquenté est la Maison de l'emploi de Voiron (pour 41% des jeunes reçus).
Les permanences de Tullins et Moirans ont eu une augmentation de fréquentation (passant de 20% des jeunes reçus sur ces permanences en 2008 à 28% des jeunes reçus en 2009).
A l'inverse, le nombre de jeunes reçus aux permanences de Rives et Voreppe a diminué, allant de 18% en 2008 à 10% en 2009.
La résidence jeunes « les noyers verts » est un lieu ressource d'accueil des jeunes pour la M.A.I.J.

Une décohabitation des filles de plus en plus jeunes

La moyenne d'âge est de 21,4 ans. Elle ne cesse donc de diminuer au fil de l'activité de la M.A.I.J. (en 2007, elle était à 21,8 ans ; en 2008, à 21,5 ans). Par conséquent, **la majeure partie des personnes accueillies cherche à décohabiter « jeune » (avant 21 ans).**



Répartition par tranche d'âges des personnes accueillies

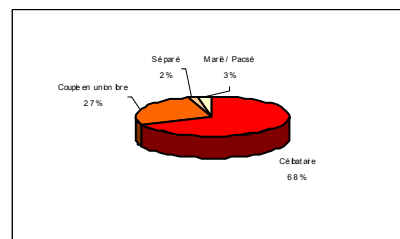
En parallèle, on assiste à une forte féminisation du public reçu. La répartition s'est effectuée comme suit :

**60 % de filles
et 40 % de garçons**

Contrairement à 2008, cette année les demandes individuelles ont été prédominantes.

En effet :

68% des jeunes accueillis effectuaient une recherche de logement « seul(e) ».



Situation familiale des jeunes reçus en entretien individuel

Leur situation logement au moment de l'entretien :

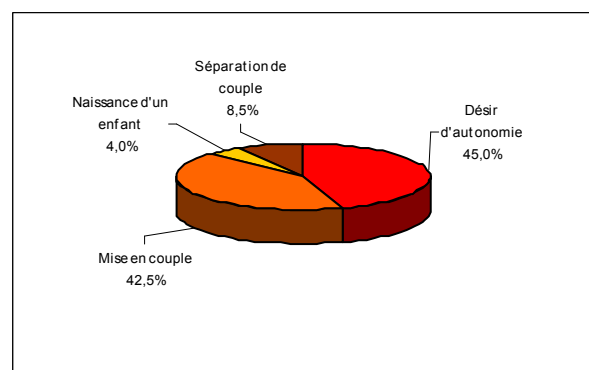
Au moment de l'entretien, 62 % étaient hébergés par leur(s) parent(s). Ensuite, 16 % vivaient dans une habitation précaire apportée :

soit par un membre de la famille, soit par des amis.

Enfin 22 % des jeunes reçus étaient déjà en logement autonome et connaissaient des difficultés liées à un loyer trop élevé, une séparation...

Les motifs de la recherche d'un logement des jeunes accueillis se répartissent de la façon suivante :

- ⇒ 75 % pour des raisons familiales,
- ⇒ 6 % pour des raisons liées à leur logement actuel,
- ⇒ 19 % pour des raisons professionnelles



Approfondissement sur les 75 % de jeunes qui recherchent un logement pour des raisons familiales

Leur origine géographique

Les permanences effectuées dans les différentes communes du Pays Voironnais au sein des CCAS et de la Maison de l'Emploi, permettent à la M.A.I.J de rencontrer un large public issue du Pays Voironnais avec :

- 77 % des jeunes reçus sont originaires du Pays Voironnais, 35% d'entre-eux sont sur Voiron.
 - 17 % viennent du département isérois et 6% de la région Rhône Alpes.
- Ils cherchent, pour la forte majorité, à s'installer dans cette Communauté d'Agglomération

Une situation économique précaire

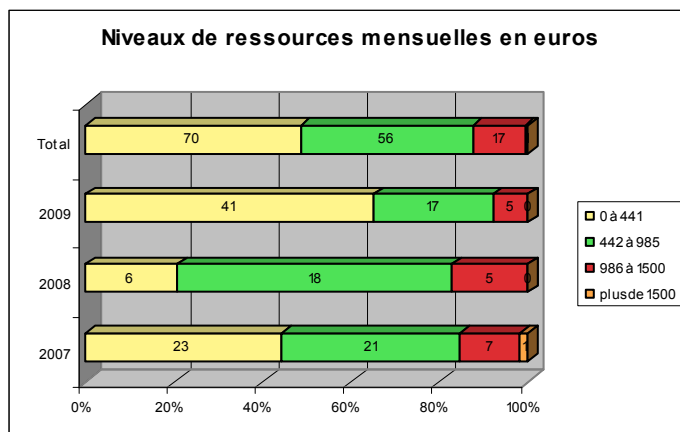
80 % ont des ressources du monde du travail.

Toutefois, le niveau de ressources moyen s'élève à 635,56 €.

Le niveau de ressources mensuelle des jeunes a fortement diminué avec 65% des jeunes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (seuil de pauvreté français : 757€)

On note une forte augmentation du nombre de jeunes en formation ou en contrat insertion.

Une telle description reflète la précarisation des jeunes rencontrés et leurs difficultés à accéder à un logement de droit commun (parc public et privé).



Leurs besoins en location de logement

Les jeunes reçus expriment l'importance d'être sur l'agglomération du Pays Voironnais et notamment sur le pôle urbain tel que :

Voiron
Rives
Moirans
Tullins
Voreppe

Pour la proximité avec le bassin d'emploi et la volonté de rester sur leur commune d'origine.

Les types de logement qu'ils recherchent pour la majorité des jeunes reçus, dans le cadre du logement de droit commun sont :

Les studios (pour 52% des jeunes reçus)
Les T2 (pour 30% des jeunes reçus)

NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2010

Afin de mieux répondre aux problématiques du logement des jeunes sur le territoire, la MAIJ a mis en place de nouveaux moyens en lien avec ses partenaires et a renforcé les actions existantes.

DISPOSITIF PRIME JEUNE

Durant l'année 2009, le Pays voironnais a mis en place un nouveau dispositif d'hébergement (par délégation de la Région) pour les jeunes de 18 à 30 ans, en aidant les bailleurs privés à la rénovation de logements avec comme contrepartie la location de ces hébergements auprès du public jeune.

La MAIJ a passé une convention avec le Pays Voironnais dans le cadre de ce dispositif en participant à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes intéressés par cette formule d'accession au logement.

Pour l'année 2010 environ sept logements sont prévus à la location.

LE BAIL ACCOMPAGNE PRIVEE

A l'initiative de l'URCLAJJ un outil d'accompagnement vers le logement autonome va permettre d'en faciliter l'accès. En effet ce document devrait voir le jour courant 2010 ce qui permettra de mettre en place une convention entre le jeune, le bailleur et le référent MAIJ pour l'accès et l'accompagnement dans le logement (durée limitée dans le temps afin que le jeune puisse s'approprier le logement ainsi que la maîtrise des outils attenants).

SEMAINE DU LOGEMENT

Toujours à l'initiative de l'URCLAJJ, la MAIJ animera avec la CESF du CCAS de la commune de Moirans une semaine de sensibilisation sur la question du logement des jeunes qui se tiendra sur la dite commune en partenariat avec Epergos (collecteur 1%), l'ADIL, le FJT. Le but de cette action étant d'accueillir, de conseiller, d'orienter tous les jeunes sur la question du logement (recherche, coût, accessibilité ...). Des supports seront proposés (visuels, dossiers avec fiches explicatives concernant les baux, les états des lieux, le dépôt de garantie etc....).

ACTION « LOGEMENT » dans les Lycées sur le territoire du Pays Voironnais

Prise de contact avec les différents lycées du territoire afin de proposer des animations collectives sous forme d'exposition et de jeux autour de la question du logement.